

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

OBJECTIFS :

Prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, en appliquant les consignes générales de sécurité définies par l'entreprise : utiliser les moyens de secours en cas d'apparition de fumées ou de départ de feu, identifier les causes et les effets de l'incendie, intervenir de manière efficace lors d'un sinistre, notamment dans le cadre de l'évacuation, distinguer et utiliser les divers moyens d'extinction, manier un extincteur en situation de feux réels

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Fondamentaux de la réglementation
- Définition et principe de la combustion
- Modes de propagation du feu
- Différentes classes de feu
- Moyens d'extinction :
 - Mise en œuvre
 - Appareils de lutte contre l'incendie
 - Procédés d'extinction
- Equipements techniques
- Vidéos

Enseignements pratiques

- Exploitation de la consigne de sécurité incendie
- Application des consignes
- Alerte des secours
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

Textes officiels



Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du code du travail

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Recommandation : Règle APSAD R6

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :



- Consignes de sécurité de l'établissement
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur)

A SAVOIR

Dispositif :

Intra

Public : Personnels désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour intervenir avec les moyens de première intervention

Pré requis : aucun

Méthodes et modalités pédagogiques : Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

QCM, mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : nous contacter

Tarifs

En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*